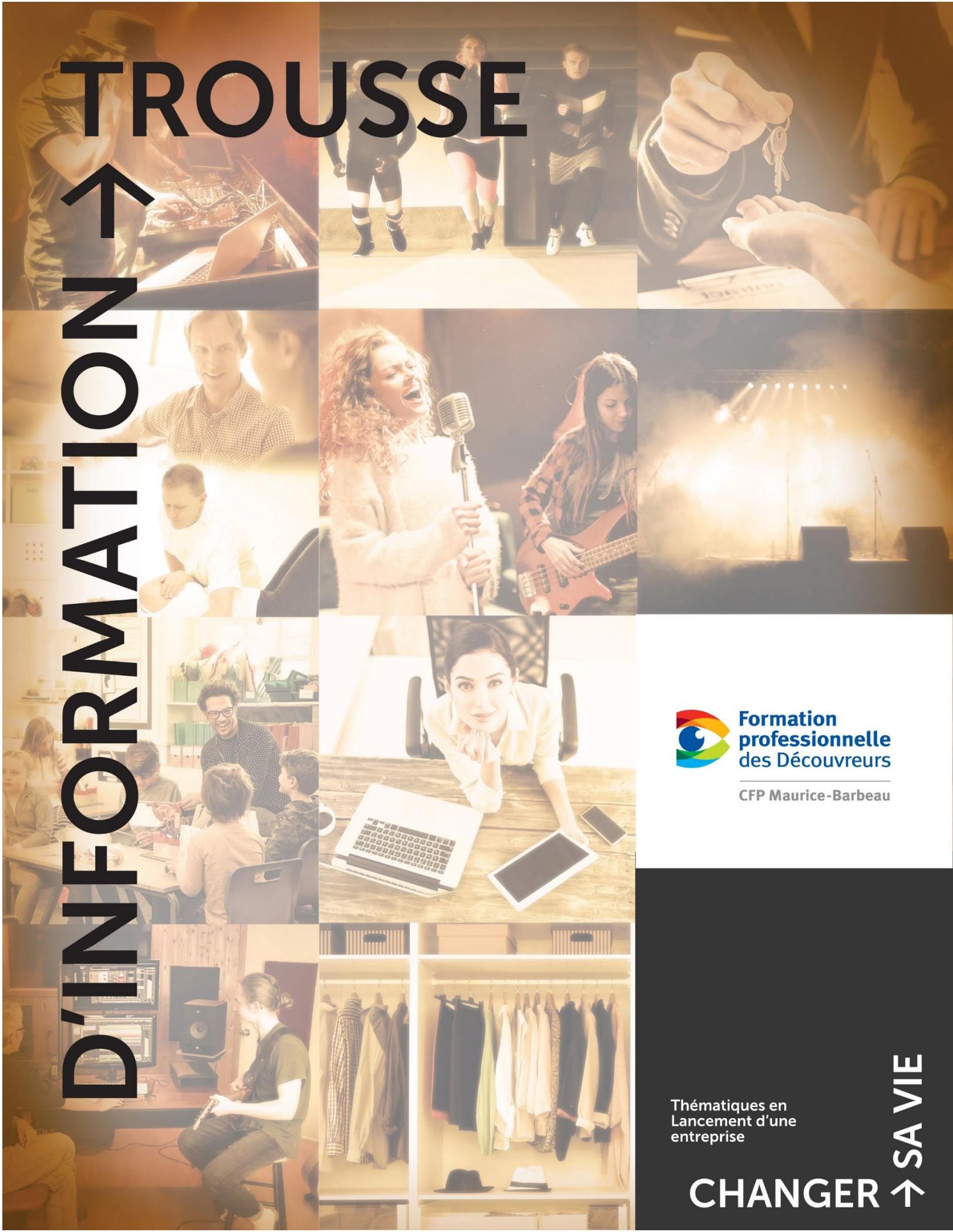


TROUSSE

D'INFORMATION →



**Formation
professionnelle
des Découvreurs**

CFP Maurice-Barbeau

Thématiques en
Lancement d'une
entreprise

CHANGER → SA VIE

NOS THÉMATIQUES

Nous vous présentons toutes nos thématiques en Lancement d'une entreprise (ASP – 5361). Cliquez sur la thématique désirée et vous serez dirigé vers l'information complète de cette thématique.

Après la lecture de l'information concernant une thématique, si vous désirez vous inscrire, retournez sur www.cfpmb.com, choisissez la thématique désirée et sélectionnez le bouton **DEMANDE D'ADMISSION**.

Bonne lecture!

NOS THÉMATIQUES

COMMUNICATION NUMÉRIQUE.....	3
ÉVÉNEMENTIEL	6
FORMATION SENS.....	10
IMMOBILIER.....	14
INDUSTRIE DU SPECTACLE.....	18
ORGANISATION DES ESPACES.....	22
PRODUCTION MUSICALE ET DJ.....	26
SONORISATION DE SCÈNE (LIVE).....	30
SONORISATION STUDIO	34
SPORT INC.	38
ÉDUCATRICE, ÉDUCATEUR EN SERVICE DE GARDE EN MILIEU SCOLAIRE.....	42

INTRODUCTION

Nous vous remercions de l'intérêt porté envers l'une de nos thématiques en Lancement d'une entreprise (ASP – 5361).

Sur le site www.cfpmb.com, consultez la section **DATES IMPORTANTES** précisant les dates à respecter afin de vous assurer d'être de la prochaine cohorte de la thématique désirée.

Pour assurer votre priorité d'inscription, vous devez remplir tous les documents d'inscription en sélectionnant le bouton JE VEUX M'INSCRIRE le plus rapidement possible. N'attendez pas à la date limite d'inscription pour envoyer votre trousse d'inscription, car il se peut que le groupe soit complet avant même la date limite indiquée.

Pour les pièces d'authentification, vous pouvez les numériser et nous les faire parvenir par courriel à sec.sae@csdecou.qc.ca. N'envoyez aucun document original par la poste.

Remplir le formulaire d'inscription ne garantit pas votre place à la prochaine cohorte. Vous devez nous remettre tous vos documents d'authentification et faire votre paiement, s'il y a lieu, avant la date limite d'inscription ou avant que le groupe n'affiche complet.

Pour que vous puissiez acquitter vos frais d'inscription de 135\$*, trois moyens s'offrent à vous :

- Venir au CFP Maurice-Barbeau et payer par chèque, mandat-poste, paiement direct ou en argent comptant
- Utiliser notre service de [PAIEMENT EN LIGNE](#). Prenez note que seule la carte de crédit est acceptée.
- Faire l'envoi par la poste d'un chèque ou d'un mandat-poste payable à l'ordre du CFP Maurice-Barbeau.

Les questions les plus fréquemment posées sont répondues ci-après.

Lorsque vous aurez terminé et réussi l'une de nos thématiques, vous deviendrez client à vie dans cette thématique. De cette façon, vous pourrez revenir voir n'importe quel cours de cette thématique, à tout moment dans le futur, et ce, tout à fait gratuitement.

Pour toute autre information, composez le 418-652-2184, poste 7315.

Bonne formation!

L'équipe de formation

COMMUNICATION NUMÉRIQUE

QUESTIONS LES PLUS FRÉQUENTES

1- Est-ce que la thématique se donne exclusivement en ligne?

Toute la formation se donne uniquement en ligne.

2- À qui s'adresse cette formation?

La thématique est offerte à différentes clientèles : des personnes désirant offrir leurs services/produits en communication numérique à des clients ou des personnes voulant optimiser la présence numérique de leur propre entreprise tout en la structurant grâce aux notions entrepreneuriales de la formation.

3- Depuis combien de temps cette thématique existe-t-elle?

Cette thématique existe depuis 2011 et jusqu'à maintenant, tout près de 400 étudiants l'ont suivie.

4- Quels sont les prérequis pour s'inscrire à cette thématique?

Le seul prérequis est l'âge minimal de 16 ans ou plus obtenu au 30 septembre de l'année scolaire désirée.

5- Est-ce que cette thématique est réservée uniquement aux gens avancés?

Cette thématique s'adresse à des gens de tous les niveaux. Bien sûr, il faut déjà être présent sur les réseaux sociaux (minimalement Facebook). De plus, des ateliers de perfectionnement sont optionnels, mais peuvent être suivis par les personnes qui désirent aller un peu plus loin dans leur apprentissage.

6- Combien coûtent les frais d'inscription à cette thématique?

S'inscrire à cette thématique ne coûte que 135 \$ de frais d'inscription. Aucuns autres frais ne sont exigés, car cette thématique est subventionnée par le ministère de l'Éducation via le programme ministériel Lancement d'une entreprise (ASP-5361).

7- J'ai entendu dire que lorsque nous sommes inscrits nous bénéficions de rabais éducationnel.

Dès le début de votre formation, vous avez droit à une carte étudiante et une lettre qui atteste que vous êtes élève à temps plein au CFP Maurice-Barbeau. De nombreux marchands ont des politiques de rabais éducationnel dont le pourcentage diffère d'une compagnie à l'autre.

8- Quelles sont les heures de diffusion?

Les cours ont lieu les mardis et jeudis de 19 h à 22 h. Il y a toujours deux sessions par année. Une session d'automne qui débute en septembre et se termine fin janvier et une session d'hiver qui débute en février et se termine fin juin.

9- Quels sont les sujets abordés pendant cette thématique?

Consultez la section *Contenu de formation* sur le site www.cfpmb.com sous la thématique Communication numérique.

10- En plus des cours, j'ai entendu dire qu'on bénéficie d'accompagnement personnalisé. Qu'en est-il?

Effectivement, en plus des deux cours par semaine, vous avez droit à 5 heures de consultation pendant la session, soit avec l'enseignant responsable de la formation ou avec les conférenciers spécialistes dans leur domaine respectif. Tout cela dans le but de vous aider à élaborer votre projet d'affaires.

11- Quels sont les diplômes que nous recevrons à la fin de cette thématique?

À la fin de la thématique, vous recevrez deux diplômes :

- a. Attestation de spécialisation professionnelle en Lancement d'une entreprise, émise par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur;
- b. Attestation de formation qualifiante en Communication numérique émise par le CFP Maurice-Barbeau.

12- Combien y a-t-il d'heures de cours par semaine et quelle est la durée totale de la thématique?

2 cours de 3 heures sont prévus par semaine pour une durée de 17 semaines, totalisant 102 heures de formation.

13- Est-ce qu'il y a des travaux ou des évaluations à faire durant la session?

Pour réussir le programme de formation Lancement d'une entreprise, thématique Communication numérique, votre présence à tous les cours est requise et vous devez produire un plan d'affaires. Aucun examen ne vous sera demandé. Pour rédiger le plan d'affaires, vous pourrez disposer d'un guide de rédaction donnant les pistes de réflexion.

14- Quel est l'encadrement auquel nous avons droit durant la session?

Vous serez encadré par la responsable de la thématique qui voit à votre progression et au cheminement du projet d'affaires grâce à de l'accompagnement personnalisé, que ce soit par courriel, téléphone ou vidéoconférence. De plus, les élèves seront tous membres d'un groupe privé où ceux-ci pourront communiquer entre eux et échanger leurs idées et questions.

Pour toute autre question, joignez le responsable de la thématique en composant le 418-652-2184, poste 7351.

DÉFINITION DU PROJET D'AFFAIRES

Dans cette thématique en Lancement d'une entreprise, vous devrez élaborer un projet d'affaires selon votre profil :

1. Entrepreneur.e ou futur.e entrepreneur.e voulant développer le volet numérique de son entreprise (ou même un employé désirant développer le département communication numérique de l'entreprise).
2. Futur.e entrepreneur.e désirant développer le volet numérique d'un client ou prendre en charge la présence numérique de celui-ci (ou même un.e travailleur.euse autonome désirant offrir des services en communication numérique à la pige).

CONTENU DE FORMATION

Entrepreneuriat	<ul style="list-style-type: none">• Projet et modèle d'affaires• À la découverte de son potentiel entrepreneurial• Aspects juridiques du projet d'affaires• Étude de marché• Commercialisation des produits ou services• Droit à l'image
Médias sociaux	<ul style="list-style-type: none">• Facebook• Instagram• YouTube• LinkedIn, Twitter, Pinterest, TikTok et autres
Communication	<ul style="list-style-type: none">• Bases de la communication• E-Réputation• Gestion de crise• Créativité et rédaction interactive• Création et planification de contenu
Web	<ul style="list-style-type: none">• Google Ads• Google Analytics• Veille stratégique• Blogue• Positionnement numérique
Marketing et ventes	<ul style="list-style-type: none">• Publicité Facebook et Instagram• Marketing par courriel et infolettre• Techniques de vente

DATES IMPORTANTES

	Session d'automne 2021	Session d'hiver 2022
Date des séances d'information	Mercredi 9 juin 2021 Mercredi 18 août 2021	Mercredi 24 novembre 2021 Mercredi 19 janvier 2022
Date limite d'inscription	1 ^{er} septembre 2021	1 ^{er} février 2022
Date du début de la formation (premier cours)	14 septembre 2021	15 février 2022
Date de fin de la session (dernier cours)	27 janvier 2022	16 juin 2022

Les séances d'information commencent à 19 h.

CODE PROMOTIONNEL

Lors de l'inscription, préciser le code promotionnel qui permet d'obtenir un rabais sur les frais d'inscription.

ÉVÉNEMENTIEL

QUESTIONS LES PLUS FRÉQUENTES

1- Est-ce que la thématique se donne exclusivement en ligne?

Toute la formation se donne en ligne.

2- À qui s'adresse cette thématique?

La thématique est offerte à différentes clientèles : des personnes désirant prendre sous leur aile une partie de la production d'un événement ou d'un spectacle pour le compte d'un promoteur ou des personnes qui désirent offrir leurs services en tant que promoteur pour différents événements corporatifs. D'autres personnes désirent aussi évaluer leur potentiel entrepreneurial et aimeraient faire une étude de faisabilité pour vérifier si la clientèle de leur secteur d'activité est suffisante pour devenir travailleur autonome.

3- Depuis combien de temps cette thématique existe-t-elle?

Cette formation existe depuis 2012 et, jusqu'à maintenant, tout près de 250 étudiants l'ont suivie.

4- Quels sont les prérequis pour s'inscrire à cette thématique?

Le seul prérequis est l'âge minimal de 16 ans ou plus obtenu au 30 septembre de l'année scolaire désirée.

5- Est-ce que cette thématique est réservée uniquement aux gens avancés ou débutants?

Cette formation s'adresse à des gens de tous les niveaux. Nous avons d'ailleurs trois clientèles : la première clientèle consiste en des gens qui veulent vérifier si l'entrepreneuriat leur convient, la deuxième clientèle consiste en des gens qui sont déjà à temps partiel, mais veulent structurer leur action pour devenir travailleur autonome à temps plein alors que la troisième clientèle est déjà à temps plein et désire prendre de l'expansion.

6- Combien coûtent les frais d'inscription à cette thématique?

S'inscrire à cette formation ne coûte que 135 \$ de frais d'inscription. Aucuns autres frais ne sont exigés, car cette formation est subventionnée par le ministère de l'Éducation via le programme Lancement d'une entreprise (ASP-5361).

7- J'ai entendu dire que lorsque nous sommes inscrits nous bénéficions de rabais éducationnel.

Dès le début de votre formation, vous avez droit à une carte étudiante et une lettre qui atteste que vous êtes élève au CFP Maurice-Barbeau. De nombreux marchands ont des politiques de rabais éducationnel dont le pourcentage diffère d'une compagnie à l'autre.

8- Quelles sont les heures de diffusion?

Les cours ont lieu les mardis et mercredis de 19 h à 22 h. Il y a toujours deux sessions par année. Une session d'automne qui débute en septembre et se termine fin janvier et une session d'hiver qui débute en février et se termine fin juin.

9- Quels sont les sujets abordés pendant cette formation?

Consultez la section *Contenu de formation* sur le site www.cfpmb.com sous la thématique Événementiel.

10- En plus des cours, j'ai entendu dire qu'on bénéficie de coaching personnalisé. Qu'en est-il?

Effectivement, en plus des deux cours par semaine, vous avez droit à 5 heures de coaching personnalisé pendant la session, soit avec l'enseignant responsable de la thématique ou avec les conférenciers spécialistes dans leur domaine respectif. Tout cela dans le but de vous aider à élaborer votre projet d'affaires.

11- Quels sont les diplômes que nous recevrons à la fin de cette formation?

À la fin de la formation, vous recevrez deux diplômes :

- a. Attestation de spécialisation professionnelle en Lancement d'une entreprise, émise par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur;
- b. Attestation de formation qualifiante émise par le CFP Maurice-Barbeau.

12- Combien y a-t-il d'heures de cours par semaine et quelle est la durée totale de la thématique?

2 cours de 3 heures sont prévus par semaine pour une durée de 17 semaines, totalisant 102 heures de formation.

13- Est-ce qu'il y a des travaux ou des évaluations à faire durant la session?

Pour réussir le programme de formation en Lancement d'une entreprise, votre présence à tous les cours est requise et vous devez produire un plan d'affaires. Aucun examen ne vous sera demandé. Pour rédiger le plan d'affaires, vous pourrez disposer d'un guide de rédaction donnant les pistes de réflexion.

14- Quel est l'encadrement auquel nous avons droit durant la session?

Au-delà du coaching personnalisé, un groupe Facebook est monté pour la cohorte dans laquelle vous serez inscrit. De plus, un groupe Facebook regroupant tous les élèves des sessions antérieures vous est offert. Enfin, des contacts réguliers avec le responsable de la thématique seront de mise. Ces rencontres ont lieu par une plateforme de visioconférence, par téléphone, par texto ou par courriel.

Pour toute autre question, joignez le responsable de la thématique en composant le 418-652-2184, poste 7328.

DÉFINITION DU PROJET D'AFFAIRES

Dans cette thématique en Lancement d'une entreprise, vous devrez élaborer un projet d'affaires selon votre profil :

- **Projet simple** : peut-être avez-vous une idée plus ou moins affirmée d'un éventuel projet d'affaires. Pour que vous puissiez confirmer ou infirmer la viabilité de votre projet, nous avons mis en place un questionnaire sous forme d'un fichier Excel qui vous permettra de faire un survol de vos choix stratégiques. Simple, cette façon d'énoncer votre projet d'affaires ne vous prendra que 3 à 4 heures de travail en dehors des heures de cours, et ce, pour l'ensemble de la session.
- **Pigiste** : votre projet est bien affirmé et vous désirez être accompagné par nos experts de contenu pour élaborer votre positionnement pour devenir pigiste et offrir vos services aux différents promoteurs d'événements. Grâce au Guide de rédaction et aux heures d'accompagnement prévues, vous pourrez documenter votre projet d'affaires à la hauteur de vos attentes.
- **Promoteur** : si vous désirez devenir promoteur de votre propre projet d'événement (se tenant sur une journée ou sur plusieurs journées, annuellement ou pour une seule fois), nos experts de contenu vous guideront dans la mise sur papier de tous les éléments requis pour faire de votre projet une réussite.

CONTENU DE FORMATION

Dans cette thématique en Lancement d'une entreprise, tous les exemples sont conçus en fonction de la mise en place de votre événement. Voyez par vous-même :

- ✓ Accueil, introduction et démarches attendues
- ✓ Présentation des élèves, survol des cours
- ✓ Classe maître - Oval représentation
- ✓ Les acteurs de l'industrie
- ✓ La préparation et la commercialisation d'un projet culturel
- ✓ Le portrait d'un événement
- ✓ Le monde de l'événement et de l'industrie du spectacle
- ✓ Gestion de la croissance / Bâtir un festival en région
- ✓ Comptabilité de base
- ✓ Classe de maître (Carnaval de Québec et Fêtes de la Nouvelle-France)
- ✓ Comment monter une programmation efficace
- ✓ Les événements corporatifs
- ✓ Marketing & promotion / La recherche de commandites
- ✓ Les aspects juridiques
- ✓ Accompagnement événementiel / Comment gérer les bénévoles
- ✓ Comment développer une communauté autour de sa marque / Le marketing événementiel sportif et corporatif
- ✓ Les réseaux sociaux/ Les outils web
- ✓ Classe de maître sur l'expérience client
- ✓ Le budget / Les prévisions financières en événementiel
- ✓ Événements corporatifs et animation

- ✓ Mise en marché et développement de carrière
- ✓ Comment gérer une crise / La gestion du temps
- ✓ Festival d'été de Québec
- ✓ La préparation d'une soumission / L'approche des partenaires
- ✓ L'agent de spectacle (« booker »)
- ✓ La technique en événement
- ✓ Le marketing et les événements corporatifs
- ✓ Le métier de diffuseur et la gestion des opérations
- ✓ Les relations de presse
- ✓ La tournée Feu de camp
- ✓ Les mesures de sécurité au travail

DATES IMPORTANTES

	Session d'automne 2021	Session d'hiver 2022
Date de la séance d'information	Jeudi 10 juin 2021 Jeudi 19 août 2021	Jeudi 25 novembre 2021 Jeudi 25 janvier 2022
Date limite d'inscription	2021-09-01	2022-02-01
Date du début de la formation (premier cours)	2021-09-14	2022-02-15
Date de fin de la session (dernier cours)	2022-01-26	2022-06-15

Les séances d'information commencent à 19 h.

CODE PROMOTIONNEL

Lors de l'inscription, préciser le code promotionnel qui permet d'obtenir un rabais sur les frais d'inscription.

FORMATION SENS

QUESTIONS LES PLUS FRÉQUENTES

1- Est-ce que la formation se donne exclusivement en ligne?

Toute la formation se donne en ligne.

2- À qui s'adresse cette thématique?

La formation est offerte à différentes clientèles : des personnes désirant prendre sous leur aile des clientèles ayant des besoins en santé, soins et mieux-être ou des entrepreneurs qui veulent structurer leur entreprise.

3- Depuis combien de temps cette thématique existe-t-elle?

Cette thématique existe depuis 2016 et, jusqu'à maintenant, tout près de 300 étudiants l'ont suivie.

4- Quels sont les prérequis pour s'inscrire à cette thématique?

Le seul prérequis est l'âge minimal de 16 ans ou plus obtenu au 30 septembre de l'année scolaire désirée.

5- Est-ce que cette thématique est réservée uniquement aux gens avancés ou débutants?

Cette thématique s'adresse à des gens de tous les niveaux.

6- Combien coûtent les frais d'inscription à cette thématique?

S'inscrire à cette formation ne coûte que 135 \$ de frais d'inscription. Aucuns autres frais ne sont exigés, car cette formation est subventionnée par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur via le programme ministériel Lancement d'une entreprise (ASP-5361). Cependant, nous avons différentes ententes avec plusieurs partenaires qui peuvent réduire les frais d'inscription à zéro en fournissant la référence ou code promotionnel.

7- J'ai entendu dire que lorsque nous sommes inscrits nous bénéficions de rabais éducationnel.

Dès le début de votre formation, vous avez droit à une carte étudiante et une lettre qui atteste que vous êtes élève au CFP Maurice-Barbeau. De nombreux marchands ont des politiques de rabais éducationnel dont le pourcentage diffère d'une compagnie à l'autre.

8- Quelles sont les heures de diffusion?

Selon les cohortes, les cours ont lieu les mardis et jeudis ou les mercredis et vendredis, de 9 h à 12 h. Il y a plusieurs sessions de formation par année.

9- Quels sont les sujets abordés pendant cette formation?

Consultez la section *Contenu de formation* sur le site www.cfpm.com sous la thématique Formation Sens.

10- En plus des cours, j'ai entendu dire qu'on bénéficie de coaching personnalisé. Qu'en est-il?

Effectivement, en plus des deux cours par semaine, vous avez droit à 5 heures de coaching personnalisé pendant la session, soit avec l'enseignant responsable de la formation ou avec les conférenciers spécialistes dans leur domaine respectif. Tout cela dans le but de vous aider à élaborer votre projet d'affaires.

11- Quels sont les diplômes que nous recevrons à la fin de cette formation?

À la fin de la formation, vous recevrez deux diplômes :

- a. Attestation de spécialisation professionnelle en Lancement d'une entreprise, émise par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur;
- b. Attestation de formation qualifiante émise par le CFP Maurice-Barbeau.

12- Combien y a-t-il d'heures de cours par semaine et quelle est la durée totale de la thématique?

2 cours de 3 heures sont prévus par semaine pour une durée de 12 semaines, totalisant 72 heures de formation.

13- Est-ce qu'il y a des travaux ou des évaluations à faire durant la session?

Pour réussir le programme de formation en Lancement d'une entreprise, votre présence à tous les cours est requise et vous devez produire un plan d'affaires. Aucun examen ne vous sera demandé. Pour rédiger le plan d'affaires, vous pourrez disposer d'un guide de rédaction donnant les pistes de réflexion.

14- Quel est l'encadrement auquel nous avons droit durant la session?

Au-delà du coaching personnalisé, un groupe Facebook est monté pour la cohorte dans laquelle vous serez inscrit. De plus, un groupe Facebook regroupant tous les élèves des sessions antérieures vous est offert. Enfin, des contacts réguliers avec le responsable de la formation seront de mise. Ces rencontres ont lieu par une plateforme de visioconférence, par téléphone, par texto ou par courriel.

Pour toute autre question, joignez le responsable de la thématique en composant le 418-652-2184, poste 7353 ou par cellulaire au 418-803-3268.

DÉFINITION DU PROJET D'AFFAIRES

Dans cette thématique en Lancement d'une entreprise, vous devrez élaborer un projet d'affaires. Celui-ci peut prendre trois formes :

- **Projet simple** : peut-être avez-vous une idée plus ou moins affirmée d'un éventuel projet d'affaires. Pour que vous puissiez confirmer ou infirmer la viabilité de votre projet, vous pourrez rencontrer des experts de contenu qui vous aideront dans le développement de votre idée.
- **Travailleur autonome** : si vous désirez offrir vos services à différentes clientèles, mais de façon sporadique (temps partiel), nos experts de contenu vous guideront dans la mise sur papier de tous les éléments requis pour faire de votre projet une réussite.
- **Entreprise** : si vous désirez lancer votre entreprise ou structurer une entreprise déjà en marche, nos experts de contenu vous guideront pour l'atteinte de vos objectifs.

CONTENU DE FORMATION

Dans cette thématique en Lancement d'une entreprise, tous les exemples sont conçus en fonction du développement de votre carrière en santé, soins et mieux-être. Sans être exhaustive, voici une liste de quelques-unes des rencontres présentées.

ENTREPRENEURIAT

- ✓ Définir votre projet entrepreneurial en tant qu'expert
- ✓ Bien vous entourer pour mieux performer
- ✓ Établir votre plan d'affaires et vos objectifs stratégiques
- ✓ Développer votre réseau de contacts
- ✓ Développer vos affaires pour maximiser vos revenus
- ✓ Gestion du temps et des priorités
- ✓ Présenter votre offre de service pour obtenir des mandats
- ✓ Aspects comptables et fiscaux du travailleur autonome
- ✓ Les RH et techniques d'entrevues
- ✓ Profil NOVA (outil psychométrique)

CRÉATIVITÉ

- ✓ Développer votre créativité et votre organisation à l'aide du Mindmapping
- ✓ Structurer une formation / conférence
- ✓ Technique d'écriture d'un livre
- ✓ Production de capsules vidéo

JURIDIQUE

- ✓ Les aspects juridiques de l'entreprise et ses responsabilités
- ✓ La loi 21
- ✓ Les normes et documents légaux

MISE EN MARCHÉ

- ✓ Vous positionner dans le marché
- ✓ Développer votre image de marque
- ✓ Élaborer votre plan marketing
- ✓ Concevoir votre plan de communication
- ✓ Déterminer vos placements média
- ✓ Comprendre la communication en affaires
- ✓ Concevoir et activer une infolettre
- ✓ Écrire des courriels percutants pour obtenir des ventes
- ✓ Apprivoiser les techniques de vente et les objections
- ✓ Structurer son offre de services

TECHNOLOGIES

- ✓ Comprendre et utiliser les médias sociaux
- ✓ Structurer votre présence sur Facebook, LinkedIn et les autres médias sociaux
- ✓ L'infolettre
- ✓ Faire de la publicité sur Internet (Facebook, Adwords, Infolettre, etc.)
- ✓ Le blogue en tant qu'outil de marketing et générateur de revenus
- ✓ Le site Internet + SEO
- ✓ Outils Google

DATES IMPORTANTES

21-SENS-1 : 14 septembre 2021 au 2 décembre 2021 (mardi et jeudi, de 9 h à 12 h)

21-SENS-2 : 3 novembre 2021 au 11 février 2022 (mercredi et vendredi, de 9 h à 12 h)

21-SENS-3 : 1er février 2022 au 28 avril 2022 (mardi et jeudi, de 9 h à 12 h)

21-SENS-4 : 16 mars 2022 au 8 juin 2022 (mercredi et vendredi, de 9 h à 12 h)

Date limite d'inscription : 10 jours ouvrables avant la date prévue du début de la cohorte

CODE PROMOTIONNEL

Lors de l'inscription, préciser le code promotionnel qui permet d'obtenir un rabais sur les frais d'inscription.

IMMOBILIER

Dans la thématique couvrant le secteur de l'immobilier, nous avons deux options :

- **Camp de base : dédiée aux courtiers en début de carrière (moins de deux ans d'expérience)**
- **Everest : dédiée aux courtiers expérimentés (plus de deux ans d'expérience)**

QUESTIONS LES PLUS FRÉQUENTES

1- Est-ce que la thématique se donne exclusivement en ligne?

Toute la formation se donne en ligne.

2- À qui s'adresse cette thématique?

La thématique est offerte à différentes clientèles : des courtiers immobiliers qui viennent d'obtenir leur permis de courtage immobilier ou qui prévoient obtenir leur permis de courtage immobilier dans les premières semaines du début de la formation.

3- Depuis combien de temps cette thématique existe-t-elle?

Cette formation existe depuis 2011 et jusqu'à maintenant, tout près de 1000 étudiants l'ont suivie.

4- Quels sont les prérequis pour s'inscrire à cette thématique?

Le seul prérequis est l'âge minimal de 16 ans ou plus au 30 septembre de la présente année scolaire. Il faut détenir un permis de courtage immobilier ou être une personne adjointe à un courtier immobilier.

5- Combien coûtent les frais d'inscription à cette thématique?

S'inscrire à cette thématique ne coûte que 135 \$ de frais d'inscription. Aucuns autres frais ne sont exigés, car cette formation est subventionnée par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur via le programme ministériel Lancement d'une entreprise (ASP-5361). Cependant, nous avons des ententes avec des bannières qui peuvent réduire les frais d'inscription à zéro.

6- J'ai entendu dire que lorsque nous sommes inscrits nous bénéficions de rabais éducationnel.

Dès le début de votre formation, vous avez droit à une carte étudiante et une lettre qui atteste que vous êtes élève au CFP Maurice-Barbeau. De nombreux marchands ont des politiques de rabais éducationnel dont le pourcentage diffère d'une compagnie à l'autre.

7- Quelles sont les heures de diffusion?

Les cours sont dispensés du lundi après-midi jusqu'au jeudi après-midi. En établissant votre plan de formation, vous savez tous les cours qui vous sont attribués pour la session à venir ainsi que leur horaire de diffusion.

8- Quels sont les sujets abordés pendant cette thématique?

Consultez la section *Contenu de formation* sur le site www.cfpmb.com sous la thématique Immobilier.

9- En plus des cours, j'ai entendu dire qu'on bénéficie de coaching personnalisé. Qu'en est-il?

Effectivement, en plus des deux cours par semaine, vous avez droit à 5 heures de coaching personnalisé pendant la session, soit avec l'enseignant responsable de la formation ou avec les conférenciers spécialistes dans leur domaine respectif. Tout cela dans le but de vous aider à maximiser vos revenus en courtage immobilier.

10- Quels sont les diplômes que nous recevons à la fin de cette thématique?

À la fin de la formation, vous recevrez deux diplômes :

- a. Attestation de spécialisation professionnelle en Lancement d'une entreprise, émise par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur;
- b. Attestation de formation qualifiante émise par le CFP Maurice-Barbeau.

11- Combien y a-t-il d'heures de cours par semaine et quelle est la durée totale de la thématique?

2 cours de 3 heures sont prévus par semaine pour une durée de 12 semaines, totalisant 72 heures de formation.

12- Est-ce qu'il y a des travaux ou des évaluations à faire durant la session?

Pour réussir le programme de formation en Lancement d'une entreprise, votre présence à tous les cours est requise et vous devez produire un plan d'affaires. Aucun examen ne vous sera demandé. Pour vous aider à rédiger votre plan d'affaires, un guide de rédaction vous est proposé et qui contient des pistes de réflexion, facilitant la rédaction du plan d'affaires.

13- Quel est l'encadrement auquel l'élève a droit durant la session?

Au-delà du coaching personnalisé, des contacts réguliers avec le responsable de la formation seront de mise. Ces rencontres ont lieu par une plateforme de visioconférence, par téléphone, par texto ou par courriel.

Pour toute autre question, joignez le responsable de la thématique en composant le 418-652-2184, poste 7352.

DÉFINITION DU PROJET D'AFFAIRES

Dans cette thématique en Lancement d'une entreprise, vous devrez élaborer un projet d'affaires. Celui-ci vous permettra de :

- Identifier vos sources de clientèle
- Structurer vos actions auprès des clientèles privilégiées
- Maximiser le nombre de rendez-vous avec les AVPP ou les acheteurs
- Valoriser votre rétribution en ayant une présentation adéquate de vos services
- Et atteindre différents autres objectifs selon vos intérêts et vos ambitions.

CONTENU DE LA FORMATION

LA BASE

- ✓ Les objectifs professionnels
- ✓ La structure d'affaires et le plan d'action (donne 3 UFC)
- ✓ Le positionnement stratégique (incluant le profil Nova) (donne 1 UFC)
- ✓ Le processus de vente d'un service
- ✓ L'analyse du marché
- ✓ La comptabilité et la fiscalité du courtier
- ✓ Le plan de communication
- ✓ Introduction à la communication numérique
- ✓ La gestion du temps du courtier (donne 3 UFC)
- ✓ La qualification d'un client acheteur (donne 3 UFC)
- ✓ La qualification d'un client vendeur (donne 3 UFC)
- ✓ Le suivi structuré

ENTREPRENEURIAT

- ✓ Leadership et motivation
- ✓ Valorisation de la rétribution – NOUVEAU COURS EN 2020

PRESTATION DE SERVICE

- ✓ Évaluation d'une propriété (donne 3 UFC)
- ✓ Préparation à l'inspection (donne 3 UFC)
- ✓ L'assurance titre* (donne 1 UFC)
- ✓ La signature électronique (EZ-MAX) (donne 2 UFC)
- ✓ Le home staging
- ✓ Le service à la clientèle
- ✓ Le transfert de la clientèle
- ✓ L'investissement étranger
- ✓ Le comportement non verbal du client
- ✓ Les profils sociaux des clients

STRUCTURE

- ✓ L'utilisation du CRM et de Prospects Pro
- ✓ L'analyse comparative du marché (Prospects Pro) * – NOUVEAU COURS EN 2020
- ✓ Le réseautage
- ✓ Monter et diriger une équipe
- ✓ La résolution de conflit
- ✓ Analyse de la rentabilité d'un immeuble locatif
- ✓ La lecture de plans de bâtiments résidentiels
- ✓ Prospects Pro (inscriptions et contacts) – NOUVEAU COURS EN 2020
- ✓ Prospect Pro (campagnes de courriels ou par Facebook et cartes virtuelles) – NOUVEAU COURS EN 2020
- ✓ Prospects Pro (plans d'action) – NOUVEAU COURS EN 2020

COMMUNICATION NUMÉRIQUE

- ✓ Utiliser Facebook de façon professionnelle
- ✓ La publicité par les médias sociaux
- ✓ Le marketing de contenu
- ✓ Le placement dans les médias traditionnels
- ✓ Monter une capsule vidéo (technique) * – NOUVEAU COURS EN 2020
- ✓ Monter une capsule vidéo (contenu) * – NOUVEAU COURS EN 2020
- ✓ Les plateformes de visioconférences – NOUVEAU COURS EN 2020
- ✓ Les outils technologiques – NOUVEAU COURS EN 2020

VENTE ET NÉGOCIATION

- ✓ Les acheteurs d'une première résidence
- ✓ L'offre de service à l'acheteur
- ✓ Les acheteurs déjà propriétaires
- ✓ Les acheteurs d'un condo locatif
- ✓ Le CCA, un outil de vente – NOUVEAU COURS EN 2020
- ✓ Les AVPP
- ✓ La prise de rendez-vous d'un AVPP
- ✓ L'offre de service au vendeur-proprétaire
- ✓ Les vendeurs potentiels *
- ✓ Les contrats expirés *
- ✓ La vente de maisons de prestige
- ✓ La vente de maisons neuves *
- ✓ La réponse aux objections *
- ✓ Les techniques de conclusion de vente *
- ✓ Le référencement des clients
- ✓ Fidélisation de la clientèle
- ✓ Prospection et sollicitation – NOUVEAU COURS EN 2020
- ✓ Présenter une promesse d'achat – NOUVEAU COURS EN 2020

*durée de 90 minutes

DATES IMPORTANTES

CAMP DE BASE - 1 : Lundi et mercredi (13 h 15 à 16 h 15) du 23 août 2021 au 24 novembre 2021

EVEREST - 1 : Mardi (9 h à 12 h) du 24 août 2021 au 17 décembre 2021

Date limite d'inscription : 10 jours ouvrables avant la date prévue du début de la cohorte

CODE PROMOTIONNEL

Lors de l'inscription, préciser le code promotionnel qui permet d'obtenir un rabais sur les frais d'inscription.

INDUSTRIE DU SPECTACLE

QUESTIONS LES PLUS FRÉQUENTES

1- Est-ce que la thématique se donne exclusivement en ligne?

Toute la formation se donne en ligne.

2- À qui s'adresse cette thématique?

La thématique est offerte à différentes clientèles : des artistes (ou des groupes d'artistes) qui désirent faire de l'autoproduction ou simplement connaître les rouages de l'industrie du spectacle (c'est particulièrement le cas des parents d'enfants artistes qui désirent avoir un regard sur le développement de leur carrière artistique). Certaines personnes désirent aussi entrevoir les possibilités du côté des relations de presse, de l'édition musicale ou de la gérance.

3- Depuis combien de temps cette thématique existe-t-elle?

Cette thématique existe depuis 2007 et jusqu'à maintenant, tout près de 350 étudiants l'ont suivie.

4- Quels sont les prérequis pour s'inscrire à cette thématique?

Le seul prérequis est l'âge minimal de 16 ans ou plus (avant le 30 septembre de l'année scolaire en cours).

5- Est-ce que cette thématique est réservée uniquement aux gens avancés ou débutants?

Cette thématique s'adresse à des gens de tous les niveaux. Nous avons d'ailleurs trois clientèles : la première clientèle consiste en des gens qui veulent vérifier si l'entrepreneuriat leur convient, la deuxième clientèle consiste en des gens qui sont déjà à temps partiel, mais veulent structurer leur action pour devenir travailleur autonome à temps plein alors que la troisième clientèle est déjà à temps plein et désire prendre de l'expansion.

6- J'ai entendu dire que si nous étions 2 ou 3 personnes (ou plusieurs autres) à faire un même projet, nous aurions accès à une promotion. Qu'en est-il?

Nous encourageons fortement la relève artistique en proposant aux participants d'un même projet artistique (membres d'un band ou entourage d'un artiste) de joindre leurs forces dans l'élaboration d'un projet de développement de carrière artistique. Pour ajouter à l'offre, les personnes du même projet peuvent être inscrites dans différentes thématiques et accéder aux incitatifs promotionnels. Consultez le responsable de la thématique pour en savoir plus.

7- J'ai entendu dire que lorsque nous sommes inscrits nous bénéficions de rabais éducationnel.

Dès le début de votre formation, vous avez droit à une carte étudiante et une lettre qui atteste que vous êtes élève au CFP Maurice-Barbeau. De nombreux marchands ont des politiques de rabais éducationnel dont le pourcentage diffère d'une compagnie à l'autre.

8- Quelles sont les heures de diffusion?

Les cours ont lieu les lundis et mardis de 19 h à 22 h. Il y a toujours deux sessions par année. Une session d'automne qui débute en septembre et se termine fin janvier et une session d'hiver qui débute en février et se termine fin juin.

9- Quels sont les sujets abordés pendant cette thématique?

Consultez la section *Contenu de formation* sur le site www.cfpmb.com sous la thématique Industrie du spectacle.

10- En plus des cours, on bénéficie de coaching personnalisé. Qu'en est-il?

Effectivement, en plus des deux cours par semaine, vous avez droit à 5 heures de coaching personnalisé pendant la session, soit avec l'enseignant responsable de la thématique ou avec les conférenciers spécialistes dans leur domaine respectif. Tout cela dans le but de vous aider à élaborer votre projet d'affaires.

11- Quels sont les diplômes que nous recevrons à la fin de cette formation?

À la fin de la formation, vous recevrez deux diplômes :

- a. Attestation de spécialisation professionnelle en Lancement d'une entreprise, émise par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur;
- b. Attestation de formation qualifiante émise par le CFP Maurice-Barbeau.

12- Combien y a-t-il d'heures de cours par semaine et quelle est la durée totale de la thématique?

2 cours de 3 heures sont prévus par semaine pour une durée de 17 semaines, totalisant 102 heures de formation.

13- Combien coûtent les frais d'inscription à cette thématique?

S'inscrire à cette thématique ne coûte que 135 \$ de frais d'inscription. Aucuns autres frais ne sont exigés, car cette formation est subventionnée par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur via le programme ministériel Lancement d'une entreprise (ASP-5361). Cependant, nous avons des ententes avec des partenaires qui peuvent réduire les frais d'inscription à zéro.

14- Est-ce qu'il y a des travaux ou des évaluations à faire durant la session?

Pour réussir le programme de formation en Lancement d'une entreprise, votre présence à tous les cours est requise et vous devez produire un plan d'affaires. Aucun examen ne vous sera demandé. Pour rédiger le plan d'affaires, vous pourrez disposer d'un guide de rédaction donnant les pistes de réflexion.

15- Quel est l'encadrement auquel l'élève a droit durant la session?

Au-delà du coaching personnalisé, un groupe Facebook est monté pour la cohorte dans laquelle vous serez inscrit. De plus, un groupe Facebook regroupant tous les élèves des sessions antérieures vous est offert. Enfin, des contacts réguliers avec le responsable de la formation seront de mise. Ces rencontres ont lieu par une plateforme de visioconférence, par téléphone, par texto ou par courriel.

Pour toute autre question, joignez le responsable de la thématique en composant le 418-652-2184, poste 7329.

DÉFINITION DU PROJET D'AFFAIRES

Dans cette thématique en Lancement d'une entreprise, vous devrez élaborer un projet d'affaires. Celui-ci peut prendre trois formes :

- **Projet simple** : peut-être avez-vous une idée plus ou moins affirmée d'un éventuel projet d'affaires. Pour que vous puissiez confirmer ou infirmer la viabilité de votre projet, nous avons mis en place un questionnaire sous forme d'un fichier Excel qui vous permettra de faire un survol de vos choix stratégiques. Simple, cette façon d'énoncer votre projet d'affaires ne vous prendra que 3 à 4 heures de travail en dehors des heures de cours, et ce, pour l'ensemble de la session.
- **Artiste ou entourage de l'artiste (ou groupe d'artistes)** : votre projet est bien affirmé et vous désirez être accompagné par nos experts de contenu pour élaborer votre positionnement pour développer votre carrière artistique ou prendre sous votre aile un ou des artistes. Grâce au Guide de rédaction et aux heures d'accompagnement prévues, vous pourrez documenter votre projet d'affaires à la hauteur de vos attentes.
- **Autoproduction** : si vous désirez produire vos propres spectacles (se tenant sur une journée ou sur plusieurs journées, en tournée ou pour une seule fois), nos experts de contenu vous guideront dans la mise sur papier de tous les éléments requis pour faire de votre projet une réussite.

CONTENU DE LA FORMATION

Dans cette thématique en Lancement d'une entreprise, tous les exemples sont conçus en fonction du développement de la carrière artistique. Voyez par vous-même :

- ✓ Le rôle et la vie de l'agent de spectacles
- ✓ Le gérant, l'agent et le producteur
- ✓ L'agent émergent
- ✓ Marketing – Étude de marché, promo-publicité
- ✓ Les aspects juridiques
- ✓ Comment monter une programmation efficace
- ✓ Publicité, commandites et subventions
- ✓ Relations de presse versus le journaliste
- ✓ Travailler en studio
- ✓ Les bases de l'édition musicale
- ✓ Promotion radio (tracking)
- ✓ La direction artistique
- ✓ La distribution d'un album
- ✓ Comment gérer une crise
- ✓ Les réseaux sociaux/ Les outils web 1
- ✓ La planification d'une tournée

DATES IMPORTANTES

	Session d'automne 2021	Session d'hiver 2022
Date de la séance d'information	Mercredi 9 juin 2021 Mercredi 18 août 2021	Mercredi 24 novembre 2021 Mercredi 19 janvier 2022
Date limite d'inscription	2021-09-01	2022-02-01
Date du début de la formation (premier cours)	2021-09-14	2022-02-15
Date de fin de la session (dernier cours)	2022-02-01	2022-06-21

Les séances d'information commencent à 19 h.

CODE PROMOTIONNEL

Lors de l'inscription, préciser le code promotionnel qui permet d'obtenir un rabais sur les frais d'inscription.

ORGANISATION DES ESPACES

QUESTIONS LES PLUS FRÉQUENTES

1- Est-ce que la thématique se donne exclusivement en ligne?

Toute la thématique se donne en ligne.

2- À qui s'adresse cette thématique?

La thématique est offerte à différentes clientèles : des personnes désirant prendre sous leur aile des individus désirant avoir une maisonnée structurée ou des individus ayant une problématique de santé ayant besoin d'organisation résidentielle et des personnes qui désirent offrir leurs services à des entreprises pour différents aspects organisationnels. D'autres personnes désirent aussi évaluer leur potentiel entrepreneurial et aimeraient faire une étude de faisabilité pour vérifier si la clientèle de leur secteur d'activité est suffisante pour devenir travailleur autonome.

3- Depuis combien de temps cette thématique existe-t-elle?

Cette thématique existe depuis 2019 et jusqu'à maintenant, tout près de 90 étudiants l'ont suivie.

4- Quels sont les prérequis pour s'inscrire à cette thématique?

Le seul prérequis est l'âge minimal de 16 ans ou plus avant le 30 septembre de la présente année scolaire.

5- Est-ce que cette thématique est réservée uniquement aux gens avancés ou débutants?

Cette formation s'adresse à des gens de tous les niveaux. Nous avons d'ailleurs trois clientèles : la première clientèle consiste en des gens qui veulent vérifier si l'entrepreneuriat leur convient, la deuxième clientèle consiste en des gens qui sont déjà à temps partiel, mais veulent structurer leur action pour devenir travailleur autonome à temps plein alors que la troisième clientèle est déjà à temps plein et désire prendre de l'expansion.

6- Combien coûtent les frais d'inscription à cette thématique?

S'inscrire à cette thématique ne coûte que 135 \$ de frais d'inscription. Aucuns autres frais ne sont exigés, car cette formation est subventionnée par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur via le programme ministériel Lancement d'une entreprise (ASP-5361).

7- J'ai entendu dire que lorsque nous sommes inscrits nous bénéficions de rabais éducationnel.

Dès le début de votre formation, vous avez droit à une carte étudiante et une lettre qui atteste que vous êtes élève au CFP Maurice-Barbeau. De nombreux marchands ont des politiques de rabais éducationnel dont le pourcentage diffère d'une compagnie à l'autre.

8- Quelles sont les heures de diffusion?

Les cours ont lieu les mardis et jeudis de 19 h à 22 h. Il y a toujours deux sessions par année. Une session d'automne qui débute en septembre et se termine fin janvier et une session d'hiver qui débute en février et se termine fin juin.

9- Quels sont les sujets abordés pendant cette formation?

Consultez la section *Contenu de formation* sur le site www.cfpmb.com sous la thématique Organisation des espaces.

10- En plus des cours, j'ai entendu dire qu'on bénéficie de coaching personnalisé. Qu'en est-il?

Effectivement, en plus des deux cours par semaine, vous avez droit à 5 heures de coaching personnalisé pendant la session, soit avec l'enseignant responsable de la formation ou les conférenciers spécialistes dans leur domaine respectif. Tout cela dans le but de vous aider à élaborer votre projet d'affaires.

11- Quels sont les diplômes que nous recevons à la fin de cette formation?

À la fin de la formation, vous recevrez deux diplômes :

- a. Attestation de spécialisation professionnelle en Lancement d'une entreprise, émise par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur;
- b. Attestation de formation qualifiante émise par le CFP Maurice-Barbeau.

12- Combien y a-t-il d'heures de cours par semaine et quelle est la durée totale de la thématique?

2 cours de 3 heures sont prévus par semaine pour une durée de 18 semaines, totalisant 108 heures de formation.

13- Est-ce qu'il y a des travaux ou des évaluations à faire durant la session?

Pour réussir le programme de formation Lancement d'une entreprise, votre présence à tous les cours est requise et vous devez produire un plan d'affaires. Aucun examen ne vous sera demandé. Pour rédiger le plan d'affaires, vous pourrez disposer d'un guide de rédaction donnant les pistes de réflexion.

14- Quel est l'encadrement auquel l'élève a droit durant la session?

Au-delà du coaching personnalisé, un groupe Facebook est monté pour la cohorte dans laquelle vous serez inscrit. De plus, un groupe Facebook regroupant tous les élèves des sessions antérieures vous est offert. Enfin, des contacts réguliers avec le responsable de la thématique seront de mise. Ces rencontres ont lieu par une plateforme de visioconférence, par téléphone, par texto ou par courriel.

Pour toute autre question, joignez la responsable de la thématique en composant le 418-652-2184, poste 7351.

DÉFINITION DU PLAN D'AFFAIRES

Dans cette thématique en Lancement d'une entreprise, vous devrez élaborer un projet d'affaires. Celui-ci peut prendre trois formes :

- **Projet simple** : peut-être avez-vous une idée plus ou moins affirmée d'un éventuel projet d'affaires. Pour que vous puissiez confirmer ou infirmer la viabilité de votre projet, nous avons mis en place un questionnaire sous forme d'un fichier Excel qui vous permettra de faire un survol de vos choix stratégiques. Simple, cette façon d'énoncer votre projet d'affaires ne vous prendra que 3 à 4 heures de travail en dehors des heures de cours, et ce, pour l'ensemble de la session.
- **Travailleur autonome** : si vous désirez offrir vos services à différentes clientèles, mais de façon sporadique (temps partiel), nos experts de contenu vous guideront dans la mise sur papier de tous les éléments requis pour faire de votre projet une réussite.
- **Entreprise** : si vous désirez lancer votre entreprise ou structurer une entreprise déjà en marche, nos experts de contenu vous guideront pour l'atteinte de vos objectifs.

CONTENU DE FORMATION

Dans cette thématique en Lancement d'une entreprise, tous les exemples sont conçus en fonction du développement de votre carrière en organisation des espaces. Voyez par vous-même :

PROFIL ENTREPRENEURIAL

- ✓ Positionnement stratégique
- ✓ Définition du projet entrepreneurial

MODÈLE D'AFFAIRES

- ✓ Plan d'affaires
- ✓ Objectifs professionnels et structure d'affaires
- ✓ Monter une conférence/formation

PLANIFICATION DES RESSOURCES

- ✓ Industrie de l'organisation et de la productivité 101 + éthique et les meilleures pratiques
- ✓ Aspects juridiques (formes juridiques et contrats types)
- ✓ Protection du dossier client
- ✓ Gestion du temps
- ✓ Gestion administrative (chartes de comptes, taxes, etc.)
- ✓ Gestion de bureau à domicile et outils pour l'organisateur
- ✓ Sécurité et limites professionnelles (assurances)
- ✓ Organisation numérique et gestion des dossiers
- ✓ Comptabilité et fiscalité du travailleur autonome
- ✓ Budgétisation et résultats pro forma

ÉTUDE DE MARCHÉ

- ✓ Étude de marché (introduction aux différents types de clientèles incluant les sources de revenus)
- ✓ L'aspect humain dans l'organisation des espaces
- ✓ Organisation résidentielle-générale
- ✓ Organisation résidentielle-familiale
- ✓ Organisation résidentielle-aînés
- ✓ Organisation commerciale et outils de productivité
- ✓ Organisation résidentielle-désorganisation chronique
- ✓ Tendances courantes de travail (Minimalisme, Feng Shui, Konmari, Zéro déchet, etc.)

COMMERCIALISATION DES PRODUITS ET SERVICES

- ✓ Marketing 101 (5P : Produit, prix, place, promotion, personnel-marketing de soi)
- ✓ Identité visuelle et principaux outils de communication de l'entreprise
- ✓ Les techniques de vente 1 (introduction et analyse de besoins)
- ✓ Les techniques de vente 2 (offre de services, négociation et conclusion)
- ✓ Organisation pour la mise en valeur d'une propriété pour la vente et déménagement.

OUTILS TECHNOLOGIQUES

- ✓ Introduction aux réseaux sociaux
- ✓ Introduction au site web, infolettre et outils numériques
- ✓ Optimisation de sa présence sur Facebook
- ✓ Création de publicité Facebook

DÉMARRAGE ET GESTION D'UNE ENTREPRISE

- ✓ Gestion des opérations et suivi du client
- ✓ Estimation, honoraires et facturation
- ✓ Systèmes d'installation, plans & sur le marché
- ✓ Bilan et panel d'experts

DATES IMPORTANTES

	Session d'automne 2021	Session d'hiver 2022
Date de la séance d'information	Lundi 7 juin 2021 Mardi 17 août 2021	Lundi 22 novembre 2021 Lundi 17 janvier 2022
Date limite d'inscription	2021-09-01	2022-02-01
Date du début de la formation (premier cours)	2021-09-14	2022-02-15
Date de fin de la session (dernier cours)	2022-02-03	2022-06-22

Les séances d'information commencent à 19 h.

CODE PROMOTIONNEL

Lors de l'inscription, préciser le code promotionnel qui permet d'obtenir un rabais sur les frais d'inscription.

PRODUCTION MUSICALE ET DJ

QUESTIONS LES PLUS FRÉQUENTES

1- Est-ce que la thématique se donne exclusivement en ligne?

Cette formation n'est offerte qu'en ligne exclusivement.

2- À qui s'adresse cette thématique?

La formation est offerte à différentes clientèles : des personnes qui désirent produire différentes œuvres artistiques pouvant se retrouver dans les chansons, les publicités, les films ou toute autre œuvre artistique requérant l'apport d'une trame sonore. Toute personne désirant perfectionner son offre de service dans ses prestations en tant que DJ.

3- Depuis combien de temps cette thématique existe-t-elle?

Cette thématique existe depuis 2010 et jusqu'à maintenant, tout près de 500 étudiants l'ont suivie.

4- Quels sont les prérequis pour s'inscrire à cette thématique?

Le seul prérequis est l'âge minimal de 16 ans ou plus avant le 30 septembre de la présente année scolaire.

5- Est-ce que cette thématique est réservée uniquement aux gens avancés ou débutants?

Cette thématique s'adresse à des gens de tous les niveaux. Nous avons d'ailleurs trois clientèles : la première clientèle consiste en des gens qui veulent vérifier si l'entrepreneuriat leur convient, la deuxième clientèle consiste en des gens qui sont déjà travailleurs autonomes à temps partiel, mais veulent structurer leur action pour devenir travailleur autonome à temps plein alors que la troisième clientèle est déjà à temps plein et désire prendre de l'expansion.

6- Combien coûtent les frais d'inscription à cette thématique?

S'inscrire à cette thématique ne coûte que 135 \$ de frais d'inscription. Aucuns autres frais ne sont exigés, car cette formation est subventionnée par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur via le programme Lancement d'une entreprise (ASP-5361).

7- J'ai entendu dire que lorsque nous sommes inscrits nous bénéficions de rabais éducationnel.

Dès le début de votre formation, vous avez droit à une carte étudiante et une lettre qui atteste que vous êtes élève au CFP Maurice-Barbeau. De nombreux marchands ont des politiques de rabais éducationnel dont le pourcentage diffère d'une compagnie à l'autre.

8- Quelles sont les heures de diffusion?

Les cours ont lieu les lundis et mercredis de 18 h 30 à 21 h 30. Il y a toujours deux sessions par année. Une session d'automne qui débute en septembre et se termine fin janvier et une session d'hiver de février à la fin juin.

9- Quels sont les sujets abordés pendant cette formation?

Consultez la section *Contenu de formation* sur le site www.cfpmb.com sous la thématique Production musicale et DJ.

10- En plus des cours, j'ai entendu dire qu'on bénéficie de coaching personnalisé. Qu'en est-il?

Effectivement, en plus des deux cours par semaine, vous avez droit à 5 heures de coaching personnalisé pendant la session, soit avec l'enseignant responsable de la formation ou avec les conférenciers spécialistes dans leur domaine respectif. Tout cela dans le but de vous aider à élaborer votre projet d'affaires.

11- Quels sont les diplômes que nous recevons à la fin de cette formation?

À la fin de la formation, vous recevrez deux diplômes :

- a. Attestation de spécialisation professionnelle en Lancement d'une entreprise, émise par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur;
- b. Attestation de formation qualifiante émise par le CFP Maurice-Barbeau.

12- Combien y a-t-il d'heures de cours par semaine et quelle est la durée totale de la thématique?

2 cours de 3 heures sont prévus par semaine pour une durée de 17 semaines, totalisant 102 heures de formation.

13- Est-ce qu'il y a des travaux ou des évaluations à faire durant la session?

Pour réussir le programme de formation en Lancement d'une entreprise, votre présence à tous les cours est requise et vous devez produire un plan d'affaires. Aucun examen ne vous sera demandé. Pour rédiger le plan d'affaires, vous pourrez disposer d'un guide de rédaction donnant les pistes de réflexion.

14- Quel est l'encadrement auquel l'élève a droit durant la session?

Au-delà du coaching personnalisé, un groupe Facebook est monté pour la cohorte dans laquelle vous serez inscrit. De plus, un groupe Facebook regroupant tous les élèves des sessions antérieures vous est offert. Enfin, des contacts réguliers avec le responsable de la formation seront de mise. Ces rencontres ont lieu par une plateforme de visioconférence, par téléphone, par texto ou par courriel.

Pour toute autre question, joignez le responsable de la thématique en composant le 418-652-2184, poste 7332.

DÉFINITION DU PLAN D'AFFAIRES

Dans cette thématique en Lancement d'une entreprise, vous devrez élaborer un projet d'affaires. Celui-ci peut prendre trois formes :

- **Projet simple** : peut-être avez-vous une idée plus ou moins affirmée d'un éventuel projet d'affaires. Pour que vous puissiez confirmer ou infirmer la viabilité de votre projet, nous avons mis en place un questionnaire sous forme d'un fichier Excel qui vous permettra de faire un survol de vos choix stratégiques. Simple, cette façon d'énoncer votre projet d'affaires ne vous prendra que 3 à 4 heures de travail en dehors des heures de cours, et ce, pour l'ensemble de la session.
- **Producteur musical** : votre projet est bien affirmé et vous désirez être accompagné par nos experts de contenus pour élaborer votre positionnement pour développer votre carrière artistique pour produire des œuvres musicales pouvant se retrouver dans les films, les annonces publicitaires ou pour accompagner toutes formes de productions. Grâce au Guide de rédaction et aux heures d'accompagnement prévues, vous pourrez documenter votre projet d'affaires à la hauteur de vos attentes.
- **DJ** : si vous désirez vous produire en spectacle (se tenant sur une journée ou sur plusieurs journées, en tournée ou pour une seule fois), nos experts de contenu vous guideront dans la mise sur papier de tous les éléments requis pour faire de votre projet une réussite.

CONTENU DE FORMATION

Dans cette thématique en Lancement d'une entreprise, tous les exemples sont conçus en fonction du développement de votre carrière artistique. Voyez par vous-même :

PRODUCTION MUSICALE

- ✓ Conception de son studio maison
- ✓ Les logiciels de production musicale et leur fonctionnement
- ✓ La physique du son
- ✓ Design sonore (Synthèse et échantillonnage)
- ✓ Théorie et structure musicale
- ✓ Création de « Remix » et « Mashup »
- ✓ Le mixage du son
- ✓ Le mastering

DJ

- ✓ Fonctionnement et évolution du matériel DJ
- ✓ L'installation et le branchement de l'équipement
- ✓ Les techniques de mixage DJ
- ✓ Mix à l'aide de tourne-disque, lecteur CD et contrôleur MIDI
- ✓ Le choix musical (se démarquer de la concurrence)
- ✓ Les logiciels de mixage DJ

DATES IMPORTANTES

	Session d'automne 2021	Session d'hiver 2022
Date des séances d'information	Mardi 8 juin 2021, 19 h Mardi 24 août 2021, 19 h	Mardi 23 novembre 2021, 19 h Mardi 18 janvier 2022, 19 h
Date limite d'inscription	2021-09-01	2022-02-01
Date du début de la formation (premier cours)	2021-09-13	2022-02-14
Date de fin de la session (dernier cours)	2022-01-26	2022-06-22

Les séances d'information commencent à 19 h.

CODE PROMOTIONNEL

Lors de l'inscription, préciser le code promotionnel qui permet d'obtenir un rabais sur les frais d'inscription.

SONORISATION DE SCÈNE (LIVE)

QUESTIONS LES PLUS FRÉQUENTES

1- Est-ce que la thématique se donne exclusivement en ligne?

Toute la formation se donne en ligne.

2- À qui s'adresse cette thématique?

La thématique est offerte à différentes clientèles : des personnes désirant explorer l'idée de devenir pigiste pour différents promoteurs de spectacles intérieurs et extérieurs. Des personnes qui œuvrent déjà à temps partiel en tant que manœuvre de scène et qui désirent peaufiner leur expertise pour se lancer à temps plein dans l'industrie. Des personnes qui sont déjà à temps plein et qui désirent monter une entreprise de location de main-d'œuvre pour monter les spectacles intérieurs et extérieurs.

3- Depuis combien de temps cette thématique existe-t-elle?

Cette thématique existe depuis 2012 et jusqu'à maintenant, tout près de 150 étudiants l'ont suivie.

4- Quels sont les prérequis pour s'inscrire à cette thématique?

Le seul prérequis est l'âge minimal de 16 ans ou plus avant le 30 septembre de l'année scolaire en cours.

5- Est-ce que cette thématique est réservée uniquement aux gens avancés ou débutants?

Cette thématique s'adresse à des gens de tous les niveaux. Nous avons d'ailleurs trois clientèles : la première clientèle consiste en des gens qui veulent vérifier si l'entrepreneuriat leur convient, la deuxième clientèle consiste en des gens qui sont déjà à temps partiel, mais veulent structurer leur action pour devenir travailleur autonome à temps plein alors que la troisième clientèle est déjà à temps plein et désire prendre de l'expansion.

6- J'ai entendu dire que si nous étions 2 ou 3 personnes (ou plusieurs autres) à faire un même projet, nous aurions accès à une promotion. Qu'en est-il?

Nous encourageons fortement la relève artistique en proposant aux participants d'un même projet artistique (membres d'un band ou entourage d'un artiste) de joindre leurs forces dans l'élaboration d'un projet de développement de carrière artistique. Pour ajouter à l'offre, les personnes du même projet peuvent être inscrites dans différentes thématiques et accéder aux incitatifs promotionnels. Consultez le responsable de la thématique pour en savoir plus.

7- J'ai entendu dire que lorsque nous sommes inscrits nous bénéficions de rabais éducationnel.

Dès le début de votre formation, vous avez droit à une carte étudiante et une lettre qui atteste que vous êtes élève au CFP Maurice-Barbeau. De nombreux marchands ont des politiques de rabais éducationnel.

8- Quelles sont les heures de diffusion?

Les cours ont lieu les mardis et mercredis de 19 h à 22 h. Il y a toujours deux sessions par année. Une session d'automne qui débute en septembre et se termine fin janvier et une session d'hiver qui débute en février et se termine fin juin.

9- Quels sont les sujets abordés pendant cette formation?

Consultez la section *Contenu de formation* sur le site www.cfpmb.com sous la thématique Sonorisation de scène.

10- En plus des cours, j'ai entendu dire qu'on bénéficie de coaching personnalisé. Qu'en est-il?

Effectivement, en plus des deux cours par semaine, vous avez droit à 5 heures de coaching personnalisé pendant la session, soit avec l'enseignant responsable de la formation ou avec les conférenciers spécialistes dans leur domaine respectif. Tout cela dans le but de vous aider à élaborer votre projet d'affaires.

11- Quels sont les diplômes que nous recevrons à la fin de cette formation?

À la fin de la formation, vous recevrez deux diplômes :

- a. Attestation de spécialisation professionnelle en Lancement d'une entreprise, émise par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur;
- b. Attestation de formation qualifiante émise par le CFP Maurice-Barbeau.

12- Combien y a-t-il d'heures de cours par semaine et quelle est la durée totale de la thématique?

2 cours de 3 heures sont prévus par semaine pour une durée de 17 semaines, totalisant 102 heures de formation.

13- Est-ce qu'il y a des travaux ou des évaluations à faire durant la session?

Pour réussir le programme de formation en Lancement d'une entreprise, votre présence à tous les cours est requise et vous devez produire un plan d'affaires. Aucun examen ne vous sera demandé. Pour rédiger le plan d'affaires, vous pourrez disposer d'un guide de rédaction donnant les pistes de réflexion.

14- Quel est l'encadrement auquel l'élève a droit durant la session?

Au-delà du coaching personnalisé, un groupe Facebook est monté pour la cohorte dans laquelle vous serez inscrit. De plus, un groupe Facebook regroupant tous les élèves des sessions antérieures vous est offert. Enfin, des contacts réguliers avec le responsable de la formation seront de mise. Ces rencontres ont lieu par une plateforme de visioconférence, par téléphone, par texto ou par courriel.

Pour toute autre question, joignez le responsable de la thématique en composant le 418-652-2184, poste 7329.

DÉFINITION DU PROJET D'AFFAIRES

Dans cette thématique en Lancement d'une entreprise, vous devrez élaborer un projet d'affaires. Celui-ci peut prendre trois formes :

- **Projet simple** : peut-être avez-vous une idée plus ou moins affirmée d'un éventuel projet d'affaires. Pour que vous puissiez confirmer ou infirmer la viabilité de votre projet, nous avons mis en place un questionnaire sous forme d'un fichier Excel qui vous permettra de faire un survol de vos choix stratégiques. Simple, cette façon d'énoncer votre projet d'affaires ne vous prendra que 3 à 4 heures de travail en dehors des heures de cours, et ce, pour l'ensemble de la session.
- **Pigiste** : si vous désirez offrir vos services à d'autres promoteurs de spectacles et d'événements, nos experts de contenu vous guideront dans la mise sur papier de tous les éléments requis pour faire de votre projet une réussite.
- **Sonorisation pour votre band** : il se peut que vous soyez dans cette thématique pour parfaire le son de votre propre band (ou d'autres bands qui vous auraient sollicité) lors de spectacles intérieurs ou extérieurs. Nos experts de contenu vous guideront pour l'atteinte de vos objectifs.

CONTENU DE FORMATION

Dans cette thématique en Lancement d'une entreprise, tous les exemples sont conçus en fonction du développement de votre carrière en sonorisation de scène. Voyez par vous-même :

Accueil, introduction et démarches attendues Présentation, survol des sujets, organigramme des métiers de l'industrie Classe maitre - Oval représentation - Présentation des systèmes audio, plan de branchement, Comment monter une programmation efficace THÉORIE AUDIO, TYPE DE SYSTÈME DE SON ET MATÉRIEL AUDIO Comptabilité de base VIDÉO DANS LES BUREAUX D'EXPERTEASE Marketing & promotion Présentation des types de microphones Le monde de l'événement et de l'industrie du spectacle ATELIER PRATIQUE SUR LES MICROPHONES La tournée Feu de camp THÉORIE SUR LA COMPRESSION ET GATE Les aspects juridiques ATELIER PRATIQUE SUR LA COMPRESSION Les réseaux sociaux/ Les outils web	LA GESTION D'UNE ENTREPRISE AUDIOVISUELLE Le Budget / Les prévisions financières évènementielles VISITE DU GRAND THÉÂTRE PLACEMENT DE MICROPHONES SUR UN DRUM La préparation et la commercialisation d'un projet culturel VISITE CHEZ SOLOTECH L'agent de spectacle "booker" Console numériques, auxiliaires et moniteurs Festival d'été de Québec MIXAGE SUR CUBASE PARTIE 1 Le métier de diffuseur et la gestion des opérations MIXAGE SUR CUBASE PARTIE 2 Mise en marché et développement de carrière Comment développer une communauté autour de sa marque
--	--

DATES IMPORTANTES

	Session d'automne 2021	Session d'hiver 2022
Date de la séance d'information	Mercredi 9 juin 2021 Mercredi 18 août 2021	Mercredi 24 novembre 2021 Mercredi 19 janvier 2022
Date limite d'inscription	2021-09-01	2022-02-01
Date du début de la formation (premier cours)	2021-09-14	2022-02-15
Date de fin de la session (dernier cours)	2022-01-26	2022-06-15

Les séances d'information commencent à 19 h.

CODE PROMOTIONNEL

Lors de l'inscription, préciser le code promotionnel qui permet d'obtenir un rabais sur les frais d'inscription.

SONORISATION STUDIO

QUESTIONS LES PLUS FRÉQUENTES

1- Est-ce que la formation se donne exclusivement en ligne?

Toute la thématique se donne en ligne.

2- À qui s'adresse cette thématique?

La thématique est offerte à différentes clientèles : des personnes désirant explorer l'idée de se doter d'équipement d'enregistrement en studio pour capter leurs productions, celles de leur groupe ou d'autres artistes. Certaines personnes possédant déjà de l'équipement d'enregistrement et qui désire structurer leur approche pour devenir un studio d'enregistrement professionnel. Des studios d'enregistrement existants qui désirent se propulser sur la scène des studios d'enregistrement professionnels.

3- Depuis combien de temps cette thématique existe-t-elle?

Cette formation existe depuis 2012 et jusqu'à maintenant, tout près de 150 étudiants l'ont suivie.

4- Quels sont les prérequis pour s'inscrire à cette thématique?

Le seul prérequis est l'âge minimal de 16 ans ou plus avant le 30 septembre de l'année scolaire en cours.

5- Est-ce que cette thématique est réservée uniquement aux gens avancés ou débutants?

Cette thématique s'adresse à des gens de tous les niveaux. Nous avons d'ailleurs trois clientèles : la première clientèle consiste en des gens qui veulent vérifier si l'entrepreneuriat leur convient, la deuxième clientèle consiste en des gens qui sont déjà à temps partiel, mais veulent structurer leur action pour devenir travailleur autonome à temps plein alors que la troisième clientèle est déjà à temps plein et désire prendre de l'expansion.

6- J'ai entendu dire que si nous étions 2 ou 3 personnes (ou plusieurs autres) à faire un même projet, nous aurions accès à une promotion. Qu'en est-il?

Nous encourageons fortement la relève artistique en proposant aux participants d'un même projet artistique (membres d'un band ou entourage d'un artiste) de joindre leurs forces dans l'élaboration d'un projet de développement de carrière artistique. Pour ajouter à l'offre, les personnes du même projet peuvent être inscrites dans différentes thématiques et accéder aux incitatifs promotionnels. Consultez le responsable de la thématique pour en savoir plus.

7- J'ai entendu dire que lorsque nous sommes inscrits nous bénéficions de rabais éducationnel.

Dès le début de votre formation, vous avez droit à une carte étudiante et une lettre qui atteste que vous êtes élève au CFP Maurice-Barbeau. De nombreux marchands ont des politiques de rabais éducationnel.

8- Quelles sont les heures de diffusion?

Les cours ont lieu les lundis et mardis de 19 h à 22 h. Il y a toujours deux sessions par année. Une session d'automne qui débute en septembre et se termine fin janvier et une session d'hiver qui débute en février et se termine fin juin.

9- Quels sont les sujets abordés pendant cette thématique?

Consultez la section *Contenu de formation* sur le site www.cfpmb.com sous la thématique Sonorisation studio.

10- En plus des cours, j'ai entendu dire qu'on bénéficie de coaching personnalisé. Qu'en est-il?

Effectivement, en plus des deux cours par semaine, vous avez droit à 5 heures de coaching personnalisé pendant la session, soit avec l'enseignant responsable de la formation ou avec les conférenciers spécialistes dans leur domaine respectif. Tout cela dans le but de vous aider à élaborer votre projet d'affaires.

11- Quels sont les diplômes que nous recevrons à la fin de cette thématique?

À la fin de la thématique, vous recevrez deux diplômes :

- a. Attestation de spécialisation professionnelle en Lancement d'une entreprise, émise par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur;
- b. Attestation de formation qualifiante émise par le CFP Maurice-Barbeau.

12- Combien y a-t-il d'heures de cours par semaine et quelle est la durée totale de la thématique?

2 cours de 3 heures sont prévus par semaine pour une durée de 17 semaines, totalisant 102 heures de formation.

13- Est-ce qu'il y a des travaux ou des évaluations à faire durant la session?

Pour réussir le programme de formation en Lancement d'une entreprise, votre présence à tous les cours est requise et vous devez produire un plan d'affaires. Aucun examen ne vous sera demandé. Pour rédiger le plan d'affaires, vous pourrez disposer d'un guide de rédaction donnant les pistes de réflexion.

14- Quel est l'encadrement auquel l'élève a droit durant la session?

Au-delà du coaching personnalisé, un groupe Facebook est monté pour la cohorte dans laquelle vous serez inscrit. De plus, un groupe Facebook regroupant tous les élèves des sessions antérieures vous est offert. Enfin, des contacts réguliers avec le responsable de la formation seront de mise. Ces rencontres ont lieu par une plateforme de visioconférence, par téléphone, par texto ou par courriel.

Pour toute autre question, joignez le responsable de la thématique en composant le 418-652-2184, poste 7329.

DÉFINITION DU PROJET D'AFFAIRES

Dans cette thématique en Lancement d'une entreprise, vous devrez élaborer un projet d'affaires. Celui-ci peut prendre trois formes :

- **Projet simple** : peut-être avez-vous une idée plus ou moins affirmée d'un éventuel projet d'affaires. Pour que vous puissiez confirmer ou infirmer la viabilité de votre projet, nous avons mis en place un questionnaire sous forme d'un fichier Excel qui vous permettra de faire un survol de vos choix stratégiques. Simple, cette façon d'énoncer votre projet d'affaires ne vous prendra que 3 à 4 heures de travail en dehors des heures de cours, et ce, pour l'ensemble de la session.
- **Studio d'enregistrement** : votre projet est bien affirmé et vous désirez être accompagné par nos experts de contenu pour élaborer votre positionnement pour développer votre studio afin de capter des œuvres musicales d'artistes ou de groupes d'artistes. Grâce au Guide de rédaction et aux heures d'accompagnement prévues, vous pourrez documenter votre projet d'affaires à la hauteur de vos attentes.
- **Pigiste** : si vous désirez offrir vos services à d'autres studios d'enregistrement, nos experts de contenu vous guideront dans la mise sur papier de tous les éléments requis pour faire de votre projet une réussite.

CONTENU DE FORMATION

Dans cette thématique en Lancement d'une entreprise, tous les exemples sont conçus en fonction du développement de votre studio d'enregistrement. Voyez par vous-même :

Accueil, introduction et démarches attendues Présentation du professeur, des élèves et du cours Classe de Maître (Oval représentation) Les composantes essentielles d'un studio La préparation et la commercialisation d'un projet culturel Câblage, connectique, routage DI et réamplification Le monde de l'événement et de l'industrie du spectacle Comptabilité (la base) Les étapes de la production musicale Comment monter une programmation efficace Les étapes de la production musicale (suite et fin) Marketing & promotion Types de microphones et les patrons polaires Les aspects juridiques Ateliers de prise de son de guitare acoustique et de voix Développer ta communauté autour de sa marque Prise de son de guitare électrique, basse et batterie Les réseaux sociaux/ Les outils web La préparation au mixage et l'édition	Le budget / Gestion du temps Ale traitement de fréquences: les égalisateurs Mise en marché et développement de carrière Le traitement dynamique (gate, compresseur, limiter, etc.) Festival d'été de Québec Saturation et effets (écho, reverb, modulation, etc.) L'agent de spectacle "booker" Définition rôle et portée du mixage Classe de maître- Doze Management (maison disque et producteur d'événements) Analyse détaillée d'un mix Le métier de diffuseur et la gestion des opérations Analyse détaillée d'un mix (suite et fin) La tournée Feu de camp Cours de Mastering
---	--

DATES IMPORTANTES

	Session d'automne 2021	Session d'hiver 2022
Date de la séance d'information	Mercredi 9 juin 2021 Mercredi 18 août 2021	Mercredi 24 novembre 2021 Mercredi 19 janvier 2022
Date limite d'inscription	2021-09-01	2022-02-01
Date du début de la formation (premier cours)	2021-09-14	2022-02-15
Date de fin de la session (dernier cours)	2022-02-01	2022-06-21

Les séances d'information commencent à 19 h.

CODE PROMOTIONNEL

Lors de l'inscription, préciser le code promotionnel qui permet d'obtenir un rabais sur les frais d'inscription.

SPORT INC.

QUESTIONS LES PLUS FRÉQUENTES

1. Est-ce que la thématique se donne exclusivement en ligne?

Oui, la formation se donne en ligne. Vous pouvez suivre la formation à distance à partir de notre plateforme de diffusion numérique.

2. À qui s'adresse cette thématique?

- Aux athlètes qui préparent leur après-carrière et qui veulent explorer les bases de l'entrepreneuriat.
- Aux athlètes qui veulent propulser leur carrière sportive et en faire leur projet d'affaires.
- Aux athlètes retraités de leur carrière sportive qui veulent se lancer en affaires ou mieux structurer leur projet d'affaires existant.

3. Depuis combien de temps cette thématique existe-t-elle?

Cette thématique existe depuis 2020.

4. Quels sont les prérequis pour s'inscrire à cette thématique?

Le seul prérequis est l'âge minimal de 16 ans ou plus avant le 30 septembre de la présente année scolaire.

5. Combien coûtent les frais d'inscription à cette thématique?

S'inscrire à cette formation ne coûte que 135 \$ de frais d'inscription. Aucuns autres frais ne sont exigés, car cette formation est subventionnée par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur via le programme ministériel Lancement d'une entreprise (ASP-5361).

6. Quelles sont les heures de diffusion?

Les cours ont lieu les mercredis et jeudis de 18 h 30 à 21 h 30. Il y a toujours deux sessions par année. Une session d'automne qui débute au mois d'août et se termine en décembre et une session d'hiver qui débute en janvier et se termine au mois de mai.

7. Est-ce que je dois être présent.e en direct à chacune des formations?

Le ministère de l'Éducation exige une présence en direct à chacun des cours, mais l'écoute en différé à 6 reprises pendant la session est permise.

8. Est-ce qu'il y a du matériel nécessaire pour suivre la thématique?

Pour suivre les cours, vous devez avoir un ordinateur avec accès à internet et à une caméra. Vous aurez une paire d'écouteurs munie d'un micro intégré par la poste. Il n'y a pas de livre à acheter, tous les documents et toutes les notes de cours seront fournis au fil de la session.

9. Quels sont les sujets abordés pendant la session?

Consultez la section *Contenu de formation* sur le site www.cfpmb.com sous la thématique Sport inc.

10. En plus des cours, j'ai entendu dire qu'on bénéficie de coaching personnalisé.

Effectivement, en plus des deux cours par semaine, vous avez droit à 5 heures de coaching personnalisé pendant la session, soit avec l'enseignant responsable de la formation ou avec les formateurs spécialistes dans leur domaine respectif. Tout cela dans le but de vous aider à développer votre projet d'affaires.

11. Quels sont les diplômes que nous recevrons à la fin de ce programme de formation?

À la fin de la formation, vous recevrez deux diplômes :

- a. Attestation de spécialisation professionnelle en Lancement d'une entreprise, émise par le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur;
- b. Attestation de formation qualifiante émise par le CFP Maurice-Barbeau.

12. Combien y a-t-il d'heures de cours par semaine et quelle est la durée totale de la thématique?

La thématique comporte 2 cours de 3 heures par semaine pour une durée de 17 semaines, totalisant 102 heures de formation. Vous devez aussi prévoir du temps chaque semaine pour faire la rédaction de votre plan d'affaires.

13. Est-ce qu'il y a des travaux ou des évaluations à faire durant la session?

Pour réussir le programme de formation en Lancement d'une entreprise, votre présence à tous les cours est requise et vous devez remettre un plan d'affaires complet à la fin de la session. Il n'y a pas d'examen dans le programme. Vous aurez l'accompagnement et les outils nécessaires pour faire la rédaction de votre plan d'affaires.

14. Quel est l'encadrement auquel l'élève a droit durant la session?

En plus du coaching personnalisé, les responsables de la thématique seront présents pour vous accompagner et vous guider vers les bonnes ressources tout au long de la session. De plus, vous serez invité.e à rejoindre le groupe Facebook de la cohorte. Vous pourrez échanger avec vos collègues du groupe et avec les responsables du programme. Tout au long de la session, vous aurez les outils nécessaires pour développer votre projet d'affaires.

DÉFINITION DU PROJET D'AFFAIRES

Dans cette thématique en Lancement d'une entreprise, vous devrez élaborer un projet d'affaires. Celui-ci peut prendre trois formes :

- **Projet simple** : peut-être avez-vous une idée plus ou moins affirmée d'un éventuel projet d'affaires. Pour que vous puissiez confirmer ou infirmer la viabilité de votre projet, nous avons mis en place un questionnaire sous forme d'un fichier Excel qui vous permettra de faire un survol de vos choix stratégiques. Simple, cette façon d'énoncer votre projet d'affaires ne vous prendra que 3 à 4 heures de travail en dehors des heures de cours, et ce, pour l'ensemble de la session.
- **Projet d'affaires** : votre projet est bien affirmé et vous désirez être accompagné par nos experts de contenu pour élaborer votre positionnement pour développer votre projet d'affaires. Grâce au Guide de rédaction et aux heures d'accompagnement prévues, vous pourrez documenter votre projet d'affaires à la hauteur de vos attentes.

- **Expansion** : si vous êtes déjà en affaires et que vous aimeriez prendre de l'expansion, nos experts de contenu vous guideront dans la mise sur papier de tous les éléments requis pour faire de votre projet une réussite.

CONTENU DE FORMATION

Dans cette thématique en Lancement d'une entreprise, tous les exemples sont conçus en fonction du développement de votre studio d'enregistrement. Voyez par vous-même :

Entrepreneuriat

- ✓ Le sport, tremplin vers une autre vie
- ✓ Profil NOVA (outil psychométrique)
- ✓ La motivation (incluant la fixation d'objectifs)
- ✓ Le plan d'affaires
- ✓ Leadership
- ✓ L'organisation d'événements sportif et corporatif
- ✓ Les aspects juridiques de l'entreprise et ses responsabilités
- ✓ Le panel d'investisseurs
- ✓ Finances

Les objectifs corporatifs et le plan stratégique

- ✓ Initiation à la comptabilité de base
- ✓ Le financement
- ✓ Le budget et la fiscalité du travailleur autonome (et des petites sociétés)
- ✓ Mise en marché

La culture de marque

- ✓ L'analyse de marché, le plan marketing et la veille stratégique
- ✓ La publicité Facebook
- ✓ La capacité de production
- ✓ Le positionnement stratégique
- ✓ Communication

Le plan de communication

- ✓ Les techniques de vente
- ✓ Le réseautage efficace et le référencement
- ✓ La réussite en affaires : savoir s'entourer. Le mentorat, un incontournable.
- ✓ Web et outils numériques

L'ABC des médias sociaux

- ✓ Gestion des communications numériques
- ✓ La rédaction de contenu web et l'infolettre
- ✓ Site web et blogue (volet technique)
- ✓ Le référencement web
- ✓ LinkedIn : outil de développement des affaires
- ✓ Les outils numériques de l'entrepreneur
- ✓ YouTube, Instagram et autres médias sociaux

DATES IMPORTANTES

	Session d'automne 2021	Session d'hiver 2022
Date de la séance d'information	À DÉTERMINER	À DÉTERMINER
Date limite d'inscription	2021-08-20	2022-01-28
Date du début de la formation (premier cours)	2021-09-01	2022-02-09
Date de fin de la session (dernier cours)	2022-01-19	2022-06-22

CODE PROMOTIONNEL

Lors de l'inscription, préciser le code promotionnel qui permet d'obtenir un rabais sur les frais d'inscription.

ÉDUCATRICE, ÉDUCATEUR EN SERVICE DE GARDE EN MILIEU SCOLAIRE

QUESTIONS LES PLUS FRÉQUENTES

1- Est-ce que la formation se donne exclusivement en ligne?

Toute la thématique se donne en ligne.

2- À qui s'adresse cette formation?

La formation est offerte à différentes clientèles : des personnes qui aspirent à occuper un poste régulier au sein d'un centre de services scolaire. Des personnes déjà embauchées par un centre de services scolaire et qui désirent obtenir un poste régulier. Des personnes qui désirent s'occuper d'un groupe d'enfants âgés de 6 à 12 ans.

3- Depuis combien de temps cette formation existe-t-elle?

Cette formation existe depuis 2011 et jusqu'à maintenant, tout près de 300 étudiants l'ont suivie.

4- Quels sont les prérequis pour s'inscrire à cette formation?

Le seul prérequis est l'âge minimal de 18 ans ou plus. À noter qu'il faut avoir obtenu 18 ans avant le mois de juin de la présente année scolaire. Vous devez détenir un diplôme d'études secondaires (ou son équivalent).

5- Combien coûtent les frais d'inscription à cette formation?

S'inscrire à cette formation ne coûte que 60 \$ de frais d'inscription. Aucuns autres frais ne sont exigés, car cette formation est subventionnée par le ministère de l'Éducation. Toutefois, si vous êtes membre du personnel du Centre de services scolaire des Découvreurs, vous n'avez aucuns frais d'inscription à payer.

6- Quelles sont les heures de diffusion?

Les cours ont lieu les lundis et mardis de 18 h 30 à 21 h 30. Il y a toujours au moins deux sessions par année.

7- Quels sont les sujets abordés pendant cette formation?

Consultez la section *Contenu de formation* sur le site www.cfpm.com sous la rubrique Éducatrice, éducateur en service de garde en milieu scolaire.

8- Quel est le diplôme que nous recevons à la fin de cette formation?

À la fin de la formation, vous recevrez un diplôme :

- a. Attestation d'études professionnelles, émise par le CFP Maurice-Barbeau.

9- Combien y a-t-il d'heures de cours par semaine et quelle est la durée totale de la formation?

2 cours de 3 heures sont prévus par semaine pour une durée d'environ 30 semaines, totalisant 390 heures de formation (la formation est d'environ 210 heures de formation en classe, le stage de 45 heures est en dehors des heures de classe et des travaux compensent la différence entre la durée prescrite et la durée dispensée).

10- Est-ce qu'il y a des travaux ou des évaluations à faire durant la session?

Pour réussir le programme de formation, votre présence à tous les cours est requise et vous aurez un examen pour chaque compétence suivie. Des travaux à réaliser peuvent être exigés selon les compétences enseignées. Ces travaux doivent être réalisés en dehors des heures de classe.

Pour toute autre question, composez le 418-652-2184, poste 7315.

DATES IMPORTANTES

	Cohorte septembre 2021
Date de la séance d'information	Mercredi 18 août 2021
Date limite d'inscription	2021-09-01
Date du début de la formation (premier cours)	2021-09-13
Date de fin de la session (dernier cours)	2022-06-08 (les lundis et mardis)

Les cours sont diffusés de 18 h 30 à 21 h 30, les lundis et mardis.

Les séances d'information commencent à 19 h.